


CONNAITRE LE STATUT DU PERSONNEL

 **PUBLIC** : managers, collaborateurs RH, élus salariés

 **PREREQUIS** : Aucun prérequis

 **DUREE** : 2 jours (14h)

MODALITES : présentiel ou distanciel

 **TARIF**
Inter : 620€ par apprenant
Intra : devis sur demande

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



- ✓ **S'approprier le statut du personnel**
- ✓ **Connaître les principales règles de gestion des personnels**
- ✓ **Appréhender les risques de gestion**

LE PROGRAMME

Le cadre général

- Qu'est qu'une CMA, Qu'est qu'un établissement public ?
- La qualification d'établissements publics administratifs des CMA et particularité des organismes consulaires. Présentation du réseau
- Qu'est-ce qu'un agent public ?
 - Les différences avec le statut de salarié de droit privé
 - Les catégories d'agents publics en France et leurs statuts respectifs
- Rappel de la hiérarchie des normes
- Pourquoi/comment le statut du personnel des CMA ?
- La loi du 10 décembre 1952 relative aux statuts du personnel des établissements consulaires
- L'élaboration du statut du personnel des CMA
- La publication du statut du personnel des CMA
- L'application du statut du personnel des CMA


Le dialogue social

- Les commissions paritaires et le dialogue social dans les CMA et leur rôles
 - .Locales
 - .Nationales

La vie des agents dans une CMA

- Les catégories de personnel des CMA
 - Les agents publics
 - .Stagiaires en période probatoire
 - .Titulaires
 - .Contractuels : CDD et CDI
 - .Vacataires
- Les emplois
 - .Emplois types, emplois repères, positionnement
 - .Echelle indiciaire

LES + PEDAGOGIQUES

- 
- Formateur expert connaissant le contexte et enjeux des CMA.
 - Exposé et échanges avec les participants.

- La progression de carrière
 - .Les modalités d'avancement
 - .Les différents types d'avancement

- Les différentes positions d'emploi et leurs obligations :
Détachement/ mise à disposition / mise en disponibilité/congé parental
 - Les primes dans les CMA
 - Les arrêts maladie et la prévoyance

- Régime de droit commun
- jour de carence du secteur public
 - Inaptitude /Invalidité

- Les congés et RTT dans une CMA et les éventuels reports
- Congés payés des administratifs et des enseignants
- Congés de fractionnement et d'ancienneté

- sanctions et procédure disciplinaire
- présentation des différentes sanctions
- conseil de discipline

- Fin de la relation de travail avec une CMA
- Différents cas de licenciement
- Retraite des agents et système de « pré-retraite »
- Démission
- Rupture conventionnelle

- Indemnisation chômage des agents de CMA

- Présentation et focus sur les dernières avancées statutaires

EVALUATIONS

- Auto-positionnement pré et post formation
- Evaluation de la formation à chaud et à froid en ligne

Pour toute question concernant la participation de personnes en situation de handicap, veuillez contacter directement l'équipe de CMA Académie.